

<b>PV conseil d'école du 10/03/20</b>
---------------------------------------

*Attention, ce conseil s'est tenu avant la fermeture des écoles et la mise en place du confinement. Toutes les informations ci-dessous pour les projets futurs sont donc à prendre au conditionnel, merci.*

**Membres présents :**

Mme Baussan, Mme Clément, Mme Linier, Mme Renault, Mme Merlet (enseignantes) et Mme Rocher (directrice), M. Macé (adjoint au maire chargé de l' « Enfance-Jeunesse-Education »), Mme Urvoy, responsable service Enfance jeunesse éducation, ainsi que les parents d'élèves élus suivants : Solenn Cadoret, Marion Guilmin, Célia Kuntz, Isabelle Chenu, Sylvie Colombiès, Anne Borel et Yann Guy (secrétaire de séance).

Membres excusés: M. Cosson, maire, M. Percheron, Inspecteur de l'Education Nationale, Anne Chanut, Karine Lebeau, Dominique Madec.

**1. Organisation pédagogique:**

L'école compte à ce jour 125 élèves. Deux nouvelles inscriptions sont prévues à la rentrée des vacances d'avril. L'effectif a augmenté en particulier dans la classe de TPS/PS/MS du fait d'arrivants en TPS, mais toutes les autres classes ont également connu de nouvelles arrivées. Compte tenu par ailleurs de la construction en cours de nouveaux logements, d'autres inscriptions sont à prévoir pour septembre.

Depuis le 7 janvier, l'école accueille Coraline Houzé qui est en service civique. Elle intervient dans les classes pour seconder les maîtresses et réalise quelques tâches de direction. Sa présence est appréciée au sein de l'école.

**2. Bilan du début d'année et présentation des projets à venir**

Les sorties et projets de deuxième partie d'année sont les suivantes :

Pour tous les élèves :

Quelques jours après le précédent conseil d'école, les élèves ont participé au stage cirque. Malgré les changements d'organisation de dernière minute suite à l'implantation impossible à l'endroit initialement prévu suite aux intempéries, la semaine s'est bien déroulée. Les élèves ont profité pleinement des ateliers proposés et se sont beaucoup investis dans la représentation finale du vendredi soir. Le retour des parents comme des enfants a été très positif.

Pour les élèves de maternelle :

- festivités de Noël : mise en place de l'opération « Jouons avec les maternelles », ce qui fut une occasion pour les CM d'animer des ateliers Jeux de société dont ils ont préparé la présentation en amont avec Christelle de la ludothèque et leur maîtresse. Les CP et CE ont également préparé un goûter pour le partager avec les maternelles l'après-midi ;
- un nouveau Cinécole ;
- un spectacle a été proposé par la municipalité le 28 janvier 2020 au matin : ciné-concert, "Lumières!", que les enseignantes comme les élèves ont trouvé superbe.

Pour les élèves de l'école Élémentaire :

Les CP/CE (deux classes) ont été réunis pour :

- une nouvelle séance de cinéma avec « Le Cirque » de Charlie Chaplin ;
- « Un auteur à l'école », accueil de Denis Bodart, auteur de bandes dessinées ;
- spectacle proposé par la municipalité le 11 février « Badaboum ».

Pour les CM ont été organisés :

- une séance Cinécole, le Cirque de Charlie Chaplin;
- un tournoi de Hand Ball organisé par l'USEP à la salle omnisport d'Hillion, les écoles de Morieux et de Coëtmiex s'étant déplacées pour y participer ;
- spectacle proposé par la municipalité le 11 février « Badaboum » .

Pour tous les niveaux, un accueil a été effectué à la médiathèque (avec emprunt de livres) et à la ludothèque. Pour l'élémentaire, Christelle de la ludothèque s'est déplacée à l'école.

Les classes élémentaires ont participé au cours du mois de janvier à l'opération Pièces Jaunes en partenariat avec l'Education Nationale. Cette participation s'effectue dans le cadre du programme d'élémentaire portant sur l'engagement civique et le parcours citoyen. Il a ainsi été déposé 4kg695 à la poste.

### **Un point sur les projets à venir :**

- Projets à venir pour les maternelles :
  - Sortie Cinéma toujours dans le cadre de Cinécole ;
  - Comme les années passées, une randonnée sera organisée avec l'école de Langueux et une rencontre athlétisme avec l'école de Saint René ;
  - Une sortie pédagogique de proximité est en préparation pour la fin de l'année, sont envisagées à l'heure actuelle la Briqueterie ou encore la Maison de la Baie ;
  - Participation à une animation proposée par Saint Briec Agglo sur le thème de la mare en avril. Un animateur se déplacera à l'école pour cela. A ce sujet, le lieu n'est pas encore choisi. Il s'agira d'un lieu d'eau douce.
- Les élèves de CP/CE1 et CE1/CE2 :
  - Un cycle piscine qui a commencé ce mardi. Ainsi, huit séances sont programmées sur 4 semaines ;
  - Dans le cadre de « La fête des mots familiers », du 4 au 7 mai, festival itinérant qui permet de rencontrer des artistes et leurs œuvres, les CP/CE assisteront à un spectacle, rencontreront un auteur et participeront à des ateliers autour du livre. Ce projet est également financé et organisé par la mairie ;
  - Une randonnée pédestre organisée par l'USEP au mois de mai, l'itinéraire n'est pas encore défini.

Les élèves de CM:

- Une rencontre Athlétisme est prévue au retour des vacances d'avril. Cette dernière aura lieu à Saint Briec dans la nouvelle salle couverte Maryvonne Dupureur. Cette rencontre est aussi l'occasion de participer au défi-récré lancé par Cristophe Lemaître, champion d'athlétisme. Chaque classe doit lancer un défi sportif réalisable dans la cour et sur le temps de récréation. Les élèves sont en pleine préparation ;
- Une visite du nouveau collège par les CM est en cours d'organisation, et envisagée pour début juillet. Les élèves s'y rendront dans la mesure du possible à vélo. Cela sera également l'occasion de passer le permis vélo. Une piste d'éducation routière (panneaux de signalisation, signalisations au sol) a été réservée auprès de l'USEP en dernière période. Pour éviter le souci d'un éventuel manque de matériel, W. Macé indique qu'il est possible

d'obtenir des vélos auprès de Saint-Brieuc Agglomération. La question de la présence du policier municipal est également mise en discussion. Il sera également nécessaire de compter sur 5 parents agréés pour 25 élèves ;

- Les CM préparent également le permis Internet avec Mme Merlet et le concours de la gendarmerie de Pléneuf. Une malette est fournie par la gendarmerie pour les sensibiliser aux différents risques sur Internet et les dangers qu'ils peuvent y rencontrer.

Sans oublier, pour tous les enfants, la traditionnelle chorale qui réunira tous les élèves le 16 juin.

L'école organisera son opération « Lire, c'est partir » la semaine avant les vacances de Pâques (du 6 au 10 avril). Comme l'année dernière, une permanence sera assurée à l'école maternelle le mardi (matin et soir).

Toutes ces sorties sont financées à la fois par la municipalité et en grande partie par l'Association des Parents d'Elèves, APE Hillion Bourg.

### **1. Crédits alloués par la commune**

En plus du budget habituel, l'école a demandé des subventions spéciales pour :

- le financement du stage cirque et du transport ;
- un tableau interactif pour la classe de Mme Renault ;
- un ordinateur maître pour équiper une troisième classe.

Le budget sera voté après les élections.

### **1. Exercices de sécurité :**

Suite au déménagement de la classe de CM et à la démolition de la salle informatique, un nouveau PPMS intrusion a été rédigé. Un exercice a été réalisé le 21/01/20, aucun problème n'est à signaler à la suite de cela. Un nouveau système d'alarme sera installé prochainement à l'école élémentaire.

### **2. Rythmes scolaires :**

La parole est laissée à M. Macé qui rappelle qu'il y a 3 ans, un sondage avait été réalisé auprès des parents suite à la suppression des TAP – Temps d'Activités Périscolaires – sur la question d'un retour à la semaine de 4 jours et, l'instauration en compensation d'ateliers sur le temps méridien. Ainsi, 3 agents dont un animateur diplômé sont mobilisés pour assurer des moments calmes, moments de lecture etc. 70% des parents avaient répondu favorablement à cette proposition. Cette suppression des TAP, alors validée par la mairie, n'est que dérogatoire à la loi et la demande doit être renouvelée tous les 3 ans. Ce renouvellement a été validé au conseil municipal, mais doit être également voté au Conseil d'Ecole.

A ce titre, les enseignantes indiquent que le retour à la semaine de 4 jours s'est fait naturellement comme si cela avait toujours existé. La pause du mercredi permet aux élèves de faire une pause dans la semaine. L'ambiance est plus apaisée le jeudi. De plus, l'école a retrouvé son entité. La mutualisation des locaux avec les TAP pour lesquels les règles pouvaient être différentes de celles du temps scolaire embrouillait au final les enfants.

Suite à ces différentes informations, à la question, *êtes-vous pour ou contre le renouvellement de la dérogation pour la poursuite de la semaine de 4 jours à la rentrée 2020?*

les membres du conseil d'école ont répondu:

	POUR	CONTRE	TOTAL
Parents élus	5	0	5
Mairie	1	0	1
Enseignants	5	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>11</b>

La demande de renouvellement de la dérogation et de maintien de la semaine 4 jours est donc adoptée à l'unanimité.

### **3. Restructuration de l'école :**

La parole est laissée à M. Macé. Celui-ci indique que la démolition de salle informatique est terminée et qu'un appel d'offre a été lancé pour la partie construction. Les travaux commenceront aux vacances d'avril pour l'agrandissement prévu. Une partie verrière disparaîtra. Les travaux vont s'étaler dans le temps, avec probablement des nuisances pour l'école dans certains cas. Les entreprises en question ont déjà participé à ce type de travaux dans des écoles et ont donc ont une certaine expérience en la matière. Des remontées sont attendues au fur et à mesure de la part de l'équipe enseignante en cas de problèmes rencontrés. Des visites régulières de l'école sont prévues avec les représentants de parents, notamment une probablement à la rentrée. Une réunion visant à présenter les avancées est envisagée pour la fin de l'année. Les plans de la future école rénovée sont par ailleurs disponibles en mairie.

En ce qui concerne les problèmes logistiques à venir, il est noté que l'auditorium devrait être aménagé en salle d'anglais lorsque la jonction sera faite entre l'ancien et le nouveau bâtiment. Il est également prévu le déménagement d'archives actuellement dans le grenier, tout comme un certain nombre d'effets appartenant à l'APE (déménagement prévu dans le cadre du prochain Croq and Noz). Une vigilance particulière sera accordée à l'aspect sécurité côté cour de récréation. Le délai de réalisation des travaux prévu est le suivant : fin d'année au mieux pour le nouveau bâtiment, la partie réhabilitation prendra place ensuite. Le déménagement de l'école élémentaire au sein de la nouvelle extension devrait prendre place en janvier 2021. L'ouverture de la maternelle dans les bâtiments de l'école élémentaire actuelle est prévue au mieux pour septembre 2021. Il n'y a toutefois pas d'engagement précis de la part du cabinet d'architecture sur ces questions.

Enfin, et compte tenu de la place restreinte au sein du Centre de loisirs et également au sein de l'école élémentaire compte tenu des travaux en cours, un déménagement de la salle d'anglais est prévu pour le début de l'été afin d'accueillir les plus grands accueillis au centre de loisirs au mois de juillet.

### **4. Questions diverses :**

Questions transmises par les parents d'élèves élus:

Suite à une question au sujet des anniversaires et des goûters, Mme Rocher indique que lors des réunions de rentrée des classes de CP/CE1 et CE1/CE2, il est rappelé aux parents qu'il est recommandé de privilégier les fruits et les compotes. Les maîtresses sont déjà intervenues face à un goûter disproportionné en demandant à l'enfant de le réduire et de laisser le surplus dans le cartable. Toutefois, il est également rappelé qu'un contrôle de chaque goûter ne peut pas être réalisé par les maîtresses qui en appellent à la responsabilité des parents, pour que celui-ci ne se transforme pas en un « repas de fête ». En venir à une interdiction totale des goûters semble difficile surtout pour les enfants qui petit-déjeunent tôt. Les parents élus confirment leur accord avec ces principes de base,

mais indiquent par ailleurs que certains élèves, face à la demande d'autres camarades, cèdent une partie de leur goûter et ne souhaitent parfois plus en apporter. Une vigilance accrue sera donc accordée à cette question par les enseignantes et un rappel sur les règles sera fait en cours.

Concernant les anniversaires, il est rappelé que les sachets de bonbons offerts par les familles dont l'enfant fête son anniversaire doivent être confiés en quantité très raisonnables. Si tel n'est pas le cas, les enseignantes de maternelles indiquent par exemple qu'elles ne transmettent qu'un seul bonbon aux enfants pour le ramener à la maison. Le reste est soit redonné aux familles soit gardé pour d'autres occasions. Là encore, un rappel sur les règles sera fait en cours par les enseignantes.

Mme Rocher, M. Guy, secrétaire de séance.